

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015**

PRÉSENTS : MM. AGOSTI. CAMBOU. DELPECH. DOREMBUS. GAUGIRAND. GUITARD. LENORMAND. PANAGET. ROUSSEL. SAURIN. SEFIANI. SEMAOUNE. B. VILA. Mmes ESTEVEZ. FAUCHOIS. JACQUIER. MARGUERES. MECH. PETIT. ULVE. C. VILA.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme DEMAISON pouv. Mme ESTEVEZ. M. DUCHAMP pouv. Mme MECH. Mme NEVETTON-SANTAELLA pouv. M. AGOSTI. Mme POUJADE pouv. M. SAURIN. Mme TOURI pouv. Mme MARGUERES.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ROUSSEL

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 février 2015 est approuvé à l'unanimité des présents.

1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

a) Budget principal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le Compte Administratif du budget principal de la commune relatif à l'exercice 2014 conforme au Compte de Gestion dressé par le Comptable de la commune comme suit :

Budget de fonctionnement :

	Réalisations de l'exercice	Reports de l'année précédente	Résultat cumulé
Dépenses :	3 415 500.28	0	3 415 500.28
Recettes :	4 493 332.71	0	4 493 332.71

Budget d'investissement :

	Réalisations de l'exercice	Reports de l'année précédente	Résultat cumulé
Dépenses :	4 463 191.02	0	4 463 191.02
Recettes :	3 254 633.33	201 933.96	3 456 567.29

Après en avoir délibéré, et en l'absence de Monsieur le Maire, le conseil municipal, **adopte** :

- le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2014 **par 25 voix pour.**

b) Budget CCAS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le Compte Administratif du C.C.A.S. relatif à l'exercice 2014 conforme au Compte de Gestion dressé par le Comptable de la commune comme suit :

Budget de fonctionnement :

	Réalisations de l'exercice	Reports de l'année précédente	Résultat cumulé
Dépenses :	22 546.68	0	22 546.68
Recettes :	16 079.14	20 718.57	36 797.71

.../...

Budget d'investissement :

	Réalisations de l'exercice	Reports de l'année précédente	Résultat cumulé
Dépenses :	0	0	0
Recettes :	0	566.22	566.22

Après en avoir délibéré, et en l'absence de Monsieur le Maire, le conseil municipal, **adopte** :

- le Compte Administratif du C.C.A.S. pour l'exercice 2014 **par 24 voix pour et une abstention (Mme FAUCHOIS).**

c) Budget Caisse des Ecoles

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles relatif à l'exercice 2014 conforme au Compte de Gestion dressé par le Comptable de la commune comme suit :

Budget de fonctionnement :

	Réalisations de l'exercice	Reports de l'année précédente	Résultat cumulé
Dépenses :	23 656.66	0	23 656.66
Recettes :	13 908.49	12 435.51	26 344.00

Budget d'investissement :

	Réalisations de l'exercice	Reports de l'année précédente	Résultat cumulé
Dépenses :	0	0	0
Recettes :	0	129.59	129.59

Après en avoir délibéré, et en l'absence de Monsieur le Maire, le conseil municipal, **adopte** :

- le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2014 **par 24 voix pour et une abstention (Mme FAUCHOIS).**

2/ VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire soumet à l'avis du conseil municipal le Compte de Gestion du budget de la commune pour l'exercice 2014 établi par le Receveur de L'UNION, Trésorier de la commune. Il précise que ce Compte de Gestion concorde rigoureusement avec le Compte Administratif, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, et présente, les chiffres suivants :

Budget principal : excédent d'exercice de 1 077 832.43 € en fonctionnement et déficit de 1 208 557.69 € en investissement.

Budget CCAS : déficit d'exercice de 6 467.54 € en fonctionnement et 0 € en investissement.

Budget Caisse des Ecoles : excédent d'exercice de 9 748.17 € en fonctionnement et 0 € en investissement.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer ;

Après avoir entendu le compte administratif 2014 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrites de passer dans ses écritures ;

.../...

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 26 voix pour** :

- **Déclare** que le Compte de Gestion du budget principal de la Commune et des budgets annexes, dressé pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.

3/ DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les grandes lignes du projet de budget, marqué par la baisse drastique des dotations de l'Etat qui mettent en déficit le budget de fonctionnement.

Budget fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	CA 2014	BP 2015	Chapitre	CA 2014	BP 2015
002 : Restes de l'exercice précédent	-		002 : Restes de l'exercice précédent		
011 : Charges à caractère général	910 814,93	767 588,93	013 : Atténuations de charges	157 180,15	123 922,00
012 : Charges de personnel	1 773 049,44	1 759 869,69	042 : Opérations d'ordre entre sections	615,00	
014 : Atténuations de produits	-	30 000,00	70 : Produit des services	245 042,30	250 000,00
042 : Opérations d'ordre entre sections	61 820,07		73 : Impôts et taxes	1 803 491,26	1 815 946,15
023 : Virements à investissement		-	74 : Dotations et participations	877 725,60	818 043,00
65 : Autres charges de gestion courante	459 799,21	448 084,92	75 : Autres produits de gestion courante	77 509,66	45 000,00
66 : Charges financières	49 661,28	55 700,00	76 : Produits financiers	17,74	
67 : Charges exceptionnelles	160 355,35	-	77 : Produits exceptionnels	1 331 751,00	15 000,00
68 : Amortissement des immobilisations		60 000,00	<i>dont indemnisation de l'assurance</i>		
Total budgétaire :	3 415 500,28	3 121 243,54	Total budgétaire :	4 493 332,71	3 067 911,15
				Déficit :	- 53 332,39
Budget investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	CA 2014	BP 2015	Chapitre	CA 2014	BP 2015
001 : Solde d'exécution reporté		1 006 623,73	001 : Solde d'exécution reporté	201 933,96	-
10 : Excédents de fonctionnement capitalisés	2 487,42		021 : Virement de section fonctionnement		-
020 : Dépenses imprévues d'investissement			024 : Produit des cessions	-	
13 : Subventions d'investissement	615,00	615,00	040 : Opérations d'ordre entre sections	61 820,07	
16 : Remboursement d'emprunts	161 051,05	121 005,00	041 : Opération patrimoniales		
19 : Différé sur réalisation d'immobilisations			10 : Dotations fonds divers et réserves	295 068,60	1 573 832,43
20-21-23 : Immobilisations	4 239 037,55	2 580 000,00	<i>Dont FCTVA</i>		
27 : Autres immobilisations financières	60 000,00		<i>Dont TLE</i>		
Total budgétaire :	4 463 191,02	3 708 243,73	<i>Dont 1068</i>		
			13 : Subventions d'investissement	322 924,66	502 313,00
			16 : Emprunts et dettes assimilées	-	1 250 000,00
			21 : Terrain nus		
Dette en capital restant dû au 1er janvier 2015 :	1 812 000	0,59	27 : Autres immobilisations financières	2 574 820,00	325 000,00
Dette en capital restant dû au 31 déc. 2015 :	2 940 995	0,96	28 : Amortissement des immobilisations		60 000,00
			Total budgétaire :	3 254 633,33	3 711 145,43

Dans ces conditions, il propose de rechercher plusieurs mesures en fonctionnement qui ramèneraient à l'équilibre, en jouant à la fois sur une augmentation des recettes comme sur une baisse des dépenses. En investissement, il propose de n'inscrire que l'achèvement des opérations déjà lancées.

Les conseillers, après délibération, émettent les souhaits suivants :

En fonctionnement :

- augmentation d'un point et demi de la fiscalité sur la taxe d'habitation (gain : 45 000 €),
- augmentation de 10 % du produit des services (gain : 8 000 €),
- résiliation de la convention avec la Mairie de Bruguières concernant la médiathèque (gain : 21 000 €),
- limitation des charges générales à un montant d'environ 770 000 €.

.../...

En investissement, limitation des opérations à :

- l'achèvement de la salle omnisport (1 400 000 €),
- l'achèvement de la reconstruction de l'école (900 000 €),
- la mise aux normes incendie de l'école maternelle et la salle polyvalente (100 000 €),
- la transformation du local acheté au Docteur Charles en deux (2) salles de classe (100 000 €),
- les autres investissements divers étant limités à 85 000 €.

Par 25 voix pour et une abstention (M. CAMBOU), ils demandent au Maire de préparer un budget tenant compte de ces directives.

4/ INDEMNISATION DU COMPTABLE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune indemnise chaque année son Comptable Public, actuellement Monsieur Bernard JULIAN de la Trésorerie de l'Union.

Compte-tenu des excellentes relations de son service avec l'administration municipale, et notamment de son aide apportée lors des difficultés de trésorerie rencontrées ces derniers mois, il est proposé au conseil municipal de maintenir jusqu'à nouvel ordre cette indemnité à son niveau maximum, soit 883.18 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 25 voix pour et une abstention (Mme FAUCHOIS)**, décide de maintenir jusqu'à nouvel ordre, et à son niveau maximum, l'indemnité de Monsieur Bernard JULIAN, Comptable Public de la Trésorerie de L'Union.

5/ QUESTIONS DIVERSES

a) Substitution d'un délégué dans une commission intercommunale – Commission des déchets de Toulouse Métropole

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait de Monsieur Bernard GAUGIRAND de céder son siège à Madame Jocelyne PETIT à la commission des déchets de Toulouse-Métropole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 26 voix pour**, accepte ce changement et décide de désigner Madame Jocelyne PETIT pour siéger à la commission des déchets de Toulouse Métropole.

b) Médiathèque – Résiliation de la convention avec la Mairie de Bruguières

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite aux décisions retenues lors du débat d'orientation budgétaire, il s'avère nécessaire de résilier la convention avec la Mairie de Bruguières portant sur l'usage de leur Médiathèque, définie par une délibération du 5 février 2007.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 26 voix pour**, accepte cette proposition et mandate le Maire pour procéder à l'ensemble des formalités de résiliation.

- FIN DE LA SEANCE -